

## Synthèse des échanges du café citoyen du 25/05/2024 au Kafe de Kéréroc

L'événement compte environ 30 personnes, dont 17 qui sont extérieures au Conseil de développement de LTC et au Kafe de Kéréroc. La plupart des personnes viennent des communes proches du Kafe : Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Saint-Quay-Perros, Trégastel mais aussi Lannion.

L'événement commence avec une présentation du Conseil de développement de Lannion-Trégor Communauté par Gilles Blanschong et Camille Simon. Les deux co-présidents présentent la structure et son fonctionnement ainsi que la logique consultative dans laquelle elle s'inscrit dans sa relation avec la Communauté d'agglomération. Camille présente ensuite la démarche du groupe de travail « Démocratie locale et participation citoyenne » en expliquant que le Conseil de développement a souhaité s'emparer du sujet de la démocratie locale, notamment pour favoriser la participation citoyenne sur le territoire.

Catherine Le Bras, membre du Conseil de développement et administratrice du Kafe de Kéréroc, prend ensuite la parole brièvement pour présenter le lieu dans lequel se déroule le café citoyen ainsi que l'association : le Kafe, appelé aussi la Kafetière, est un café associatif qui est aussi espace de lien social, d'initiatives collectives diverses et d'émancipation.

Catherine Ingrand, qui joue les rôles d'animatrice et de modératrice des échanges, prend la parole pour présenter l'événement du jour. Elle annonce les règles du débat (à savoir on se présente brièvement avant de parler) et liste les domaines d'action publique dans lesquels LTC n'est pas compétente, pour éviter que la discussion future ne s'oriente vers ceux-ci. Les activités du Conseil de développement, organisateur du café, portent en effet sur les compétences de la Communauté d'agglomération.

Le premier sujet à être abordé est celui du nombre d'habitants sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Celui-ci compte environ 100 000 habitants, ce nombre étant susceptible d'augmenter considérablement si on prend en compte les habitants des résidences secondaires (auquel cas on atteint environ 118 000 personnes).

Après ce premier sujet d'échange, Catherine Ingrand demande aux participants s'ils ont l'impression que LTC tient compte des résultats des consultations publiques avant de prendre des décisions. Elle cible particulièrement la construction du projet de territoire « Cap 2040 ». Une personne répond qu'effectivement, la Communauté d'agglomération avait consulté la population dans le cadre de la rédaction du projet de territoire et qu'à l'époque, les personnes soulevaient notamment des problèmes de logement et de transport. Elle ajoute ensuite qu'après cette étape de consultation des habitants, ceux-ci n'avaient pas eu d'information sur la façon dont ils pouvaient s'impliquer dans le projet de territoire. Catherine Ingrand répond que le « Cap 2040 » constitue un projet politique. Il ne possède donc pas d'objectifs précis et concrets mais traduit davantage une vision politique en énonçant des orientations de l'action de LTC dans différents champs de l'action publique.

Catherine Ingrand demande si certains veulent s'exprimer sur la question du logement. Une personne du collectif Astrolidaire prend la parole. Elle est accompagnée par deux autres personnes de cette association qui porte un projet d'habitat participatif à Lannion. Notons aussi que Astrolidaire est membre du Conseil de développement et plus particulièrement du groupe

de travail « Habitat innovant ». Ce projet consiste à acquérir un terrain dans la ville de Lannion afin de construire un habitat à moitié privé, à moitié partagé et dans une logique intergénérationnelle. L'association recherche ainsi une grande maison ou un promoteur pour accompagner le projet, mais les recherches semblent être au point mort. A titre d'information, le logement collectif de Kerligonan qui avait les mêmes objectifs il y a quelques décennies a été repris par Côtes d'Armor Habitat. Cela soulève les questions de la pérennité du projet sur la durée ainsi que du renouvellement des membres du collectif.

Un monsieur assez âgé et vivant à Lannion intervient pour évoquer le sujet des logements vides dans la ville de Lannion. Selon lui, c'est au maire de prendre ses responsabilités et de contacter les propriétaires de ces logements afin de permettre une utilisation optimale de ces logements.

La conversation s'oriente ensuite vers le logement des étudiants, sujet d'autant plus important qu'avec le passage du DUT au BUT (de deux à trois années d'études), le nombre d'étudiants ayant besoin de se loger augmente et ceux-ci ont aussi besoin de se loger plus longtemps. L'habitat intergénérationnel pourrait permettre, dans cette perspective, une solution efficace. Une personne revient en effet au sujet de l'habitat intergénérationnel pour expliquer qu'il s'agit d'une vraie demande sur le territoire, à la fois étonnante mais aussi forte et légitime. LTC devrait davantage s'emparer de ce sujet. Toutefois, pour une personne du collectif Astrolidaire, les enjeux soulevés par l'habitat intergénérationnel sont complexes car les habitants ayant des profils différents, ils ne bénéficient pas forcément des mêmes aides sociales. Celles-ci sont en général ciblées par catégories d'âge et de population. Dans ce contexte, Catherine Le Bras évoque deux exemples d'habitats partagés pour personnes en situation de handicap sur Lannion.

Gilles intervient pour évoquer la nécessité de mettre en avant le droit à l'expérimentation afin de pouvoir tester des solutions qui peuvent s'avérer efficaces (ou non). Il incite les participants à faire remonter leurs idées au Conseil de développement, car l'un des rôles de ce dernier est d'enrichir la réflexion des élus et de nourrir la décision publique en apportant un point de vue éclairant et novateur, dans une logique de complémentarité.

Alors que la discussion commence à s'orienter vers un sujet différent de celui du logement, une personne intervient pour préciser qu'une problématique importante en matière d'habitat est celle de l'adaptation du logement au changement climatique. Selon cette personne, il s'agit d'un sujet pas assez pris en compte par LTC, ce que nuance Catherine Ingrand en évoquant les différentes aides mises en place par la Communauté d'agglomération dans ce domaine. On peut par exemple penser à une aide concernant l'utilisation de matériaux biosourcés (issus de la biomasse, comme le bois, la paille, le liège, etc.) dans le cadre d'une auto-rénovation. C'est une sorte de mesure qui est rarement mise en place dans les structures publiques.

Catherine Ingrand aborde ensuite le sujet du ZAN (zéro artificialisation nette) en demandant aux participants ce qu'ils en pensent, car il s'agit aussi d'une thématique centrale et très actuelle en lien étroit avec le logement. L'une des principales conséquences du ZAN, à savoir le resserrement des habitations autour des bourgs, est expliquée, et sont mentionnées également certaines communes du territoire (Tonquédec, Ploubezre) qui disposent quant à elles de nombreux logements vides mais nécessitant des travaux importants.

Un monsieur provenant de Pleumeur-Bodou prend la parole pour parler du projet de la mairie de construction de plusieurs logements sociaux autour du Kafe et à la place de l'ancienne école de Kérénoc. Il se dit « choqué » par ce projet municipal réalisé sans consultation des habitants.

Catherine Ingrand lui demande si c'est l'absence de consultation qui le choque ou la création de plusieurs logements sociaux dans la commune. Plusieurs personnes interviennent pour mettre en lumière l'absence de cohérence du projet : les logements sociaux sont certes importants mais sans école à proximité, la dynamique espérée n'aura pas lieu. Il semble, de plus, qu'un projet alternatif avait été soumis à la mairie qui n'en a *a priori* pas tenu compte ni souhaité y répondre.

Après le logement, la thématique des mobilités est abordée à l'initiative de Catherine Ingrand et d'un monsieur faisant partie de l'association « Trégor Bicyclette ». Ce dernier explique que le territoire est encore le « royaume de la voiture » et qu'il est nécessaire de penser des pistes cyclables non seulement dans Lannion et de Lannion vers les communes, mais aussi entre les différentes communes du territoire. Deux projets de construction de piste cyclable sont effectivement programmés à l'heure actuelle : l'un Lannion – Petit camp et l'autre entre Lannion et Pleumeur-Bodou. On remarque que ces pistes cyclables placent Lannion au centre du dispositif, ce que critique en partie le monsieur de « Trégor Bicyclette ».

Au-delà des pistes cyclables, les échanges s'orientent vers les transports en commun et la nécessité d'organiser ces transports entre les communes, et pas seulement de Lannion vers les communes ou entre l'intérieur et l'extérieur du territoire communautaire. Deux problèmes majeurs sont pointés : un problème de financement tout d'abord, mais aussi une pénurie de chauffeurs de bus. De la discussion émerge une idée : mettre en cohérence les horaires des transports en commun avec les horaires de travail des personnes, afin de favoriser l'utilisation de ces transports collectifs.

La question des transports de proximité est également abordée, notamment à l'initiative d'une femme en situation de handicap (aveugle) qui explique qu'elle rencontre de nombreux problèmes en essayant d'utiliser les transports en commun de proximité mis en place en partenariat avec LTC (Blablacar Daily). Elle insiste sur la nécessité pour les communes de s'emparer du sujet des transports en commun de proximité, et qu'il existe un transport en commun organisé à l'échelle régionale nommé OuestGo (il s'agit d'une plate-forme de covoiturage). Il apparaît toutefois que certains services existent mais que les habitants ne les connaissent pas du tout ou très peu.

Des solutions telles que l'autopartage sont également mises en avant (par exemple à Rennes) mais elles tendent à générer des pertes financières importantes et se pose la question de leur masse critique. Autrement dit, parce qu'elles ne sont pas assez fréquentées sur certains territoires, ces solutions fonctionnent à perte et sont donc limitées dans l'espace et dans le temps, ne pouvant encore moins se développer. La question des véhicules électriques est abordée dans cette perspective, tout comme celle des véhicules communaux (c'est-à-dire le fait que chaque commune mette des véhicules à disposition de ceux qui en ont besoin).

L'idée de développer un système dual de bus scolaires et à la demande émerge des échanges entre les participants, même si cela ne règle ni le problème du financement ni celui du manque de chauffeurs. Michel Hignette, membre du Conseil de développement, explique qu'il existe le système TILT (bus à la demande sous certaines conditions) et qu'il est plutôt efficace. Ce système semble toutefois perturbé par l'activité des bus scolaires, qui empêche son développement de manière optimale. Autrement dit, les bus scolaires étant prioritaires sur les bus TILT, ces derniers ne sont pas assez nombreux et ne circulent pas aux bons horaires selon certains participants.

La mobilité des étudiants est un sujet aussi considérablement évoqué sur la fin du café citoyen. On constate que de nombreux jeunes utilisent leurs voitures pour se rendre sur le campus de l'IUT par exemple, ce qui pose de nombreuses questions comme celle de leur pratique des transports en commun et celle de leur utilisation du vélo. Il semble nécessaire d'informer davantage les lycéens et les étudiants sur les transports en commun et sur l'utilisation du vélo. Trégor Bicyclette déclare être en discussion avec l'IUT de Lannion sur le sujet, afin d'informer sur les usages du vélo et de possiblement prêter/donner des vélos aux étudiants qui en ont besoin. Cette question doit être croisée avec celle de la localisation du logement des étudiants : certains semblent en effet habiter dans le centre lannionnais, tandis que d'autres disposent *a priori* de logements (appartements, collocations) davantage vers la côte.

Sur la question du vélo et des pistes cyclables, un monsieur intervient pour prévenir de façon assez véhémement sur la nécessité de concilier la circulation des vélos avec celle des camions.

De manière plus générale en matière de mobilités, certains participants font le constat que de plus en plus de personnes aimeraient changer leurs habitudes en matière de mobilités et que de toute façon, les choses vont être naturellement amenées à changer au regard de la crise du réchauffement climatique. Il existe donc un enjeu de changement sociétal fort en matière de mobilités.